

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****PUY-DE-DOME****REGISTRE DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**Délibération n° 2023 / 29****Séance du 13 juillet 2023****NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice :	Présents :	Votants :
10	9	8

Date de la convocation : 07 juillet 2023

Le **TREIZE JUILLET DEUX MIL VINGT-TROIS**, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis CECCHET, Maire.

Présents : Jean-Louis CECCHET, Maire, Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint, Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY et Vincent BAFFALEUF.

Absents : Claire VOLPI a donné son pouvoir à Charlotte COGAN et Valérie BUISSON.

Secrétaire de séance : Charlotte COGAN.

OBJET : REDEVANCE ASSAINISSEMENT.

Afin d'équilibrer le budget annexe de l'Assainissement, le conseil municipal décide d'augmenter la redevance assainissement, de 1,85 €/m³ à 2,30 €/m³; ce tarif s'appliquera lors de la prochaine facturation en 2024. En effet le budget annexe de l'assainissement doit être.

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 18 juillet 2023

Le Maire,
Jean-Louis CECCHET

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	0	0

